



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE

*Office de tourisme et d'animation Culturelle de Grimaud
Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
679 Route Nationale – 83310 GRIMAUD
SIRET : 799 744 156 00016 – ROVS : IM083190002*

SOMMAIRE

1. FICHE DE SYNTHÈSE PAGE 3

2. FICHE DE SYNTHÈSE DE L'ÉTABLISSEMENT – PAGE 5

3. JUSTIFICATIF DE CONFORMITÉ ADMINISTRATIVE – PAGE 6

4. PRESTATIONS OFFERTES ET NIVEAU D'ACCESSIBILITÉ

Cheminement extérieur et entrée – page 6

Accueil et guichet – page 11

Aides techniques disponibles à l'accueil – page 13

5. LE SITE INTERNET GRIMAUD-PROVENCE.COM – PAGE 14

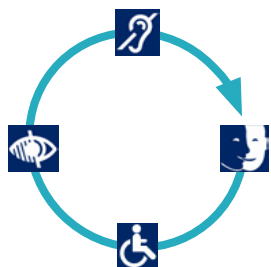
**6. SENSIBILISATION DU PERSONNEL À L'ACCUEIL DU
PUBLIC – PAGE 15**

**7. MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITÉ –
PAGE 15**

8. ANNEXE – PAGE 16



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue à l'Office de tourisme de Grimaud

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☐ oui

☐ non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☐ oui

☐ non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.



C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.



C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

☐ oui ☐ non

→ Le personnel connaît le matériel

☐ oui ☐ non



Contact : Nathalie VITRANT



Consultation du registre public d'accessibilité :



☐ à l'accueil



☐ sur le site internet

N° SIRET :799.744.156.00016.....

Adresse :679 Route Nationale - 83310 GRIMAUD.....



Certaines prestations ne sont pas accessibles



1. Cheminements d'accès à l'entrée principale pour les personnes malvoyantes.



Ce service sera accessible le : ☐ Ce service ne sera pas accessible (voir l'autorisation) ☐

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation : ☐

☐ oui ☐ non



2.



Ce service sera accessible le : ☐

Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☐ oui ☐ non



3.



Ce service sera accessible le : ☐

Ce service ne sera pas accessible  (voir l'autorisation) ☐

Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :

☐ oui ☐ non

Le **Registre Public d'Accessibilité** est une obligation légale (décret n°2017-431) pour tous les Établissements Recevant du Public (ERP). Pour un établissement de **5ème catégorie** comme l'Office de tourisme de Grimaud, l'objectif est d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'office et de ses prestations.

Ce registre est mis à la disposition du public de manière dématérialisée sur le site www.grimaud-provence.com et relayé via un QR code affiché dans l'espace d'accueil.

2. FICHE DE SYNTHÈSE DE L'ÉTABLISSEMENT

1. **Nom de l'établissement** : Office de Tourisme de Grimaud
2. **Adresse** : 679 Route Nationale, 83310 Grimaud
3. **Activité** : Accueil, information et promotion touristique
4. **Catégorie de l'ERP** : 5ème catégorie (sans locaux à sommeil)
5. **Type de l'ERP** : Type W (Administrations, banques, bureaux) / Type M (Magasins, centres commerciaux par assimilation si vente de billetterie/boutique).

3. JUSTIFICATIF DE CONFORMITE ADMINISTRATIVE

L'Office de tourisme de Grimaud assure les services de conseil en séjour, billetterie et vente de souvenirs.

La mise en œuvre de ses services intègre les besoins des visiteurs en situation de handicap (auditif, visuel, mental, physique) afin que ces derniers soient accessibles au plus grand nombre. Ainsi plusieurs outils ou aménagement sont disponible pour les visiteurs conformément à la réglementation (Attestation en annexe).

4. PRESTATIONS OFFERTES ET NIVEAU D'ACCESSIBILITE

- **Cheminement extérieur et entrée :**
 - Plusieurs places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap sont disponibles à proximité de l'Office de tourisme : Place neuve et au niveau – 1 du parking des terrasses (accès depuis un ascenseur dans les deux cas). Tout le cheminement depuis ces places de stationnement est roulant, les trottoirs sont équipés de bateaux.





- L'accès à l'espace d'accueil se fait via un seuil de porte de 17mm chanfreiné.
- Un toilette accessible PMR est situé à 10m de l'entrée de l'Office de tourisme
- La porte d'entrée, d'une largeur de 100 cm est manuelle avec un dégagement suffisant en entrée et en sortie. Elle est vitrée mais dispose d'élément visuels contrastés.
- Une sonnette d'appel est placée à l'extérieur de l'Office de tourisme à proximité immédiate de la porte d'entrée, à une hauteur de 80 cm, signalée et libre de tout obstacle, pour pouvoir demander l'assistance d'un membre du personnel pour accéder aux locaux le cas échéant.





• Accueil et guichet :

- Présence d'un guichet d'accueil accessible permettant le passage des fauteuils roulants.
- Toute la documentation pour les personnes en situation de handicap moteur est disponible à une hauteur adaptée.
- La signalétique est réalisée en lettres bâton et contrastée, doublée de symboles.
- L'espace d'accueil présente un dégagement suffisant pour pouvoir manœuvrer un fauteuil roulant. Le mobilier de repos (fauteuils, table basse) est volontairement léger afin d'être facilement déplaçable par les conseillers en séjour si nécessaire.
- Les conseillers en séjour proposent une aide spontanée et adaptée au visiteur.
- L'ensemble de l'espace d'accueil est bien éclairé.





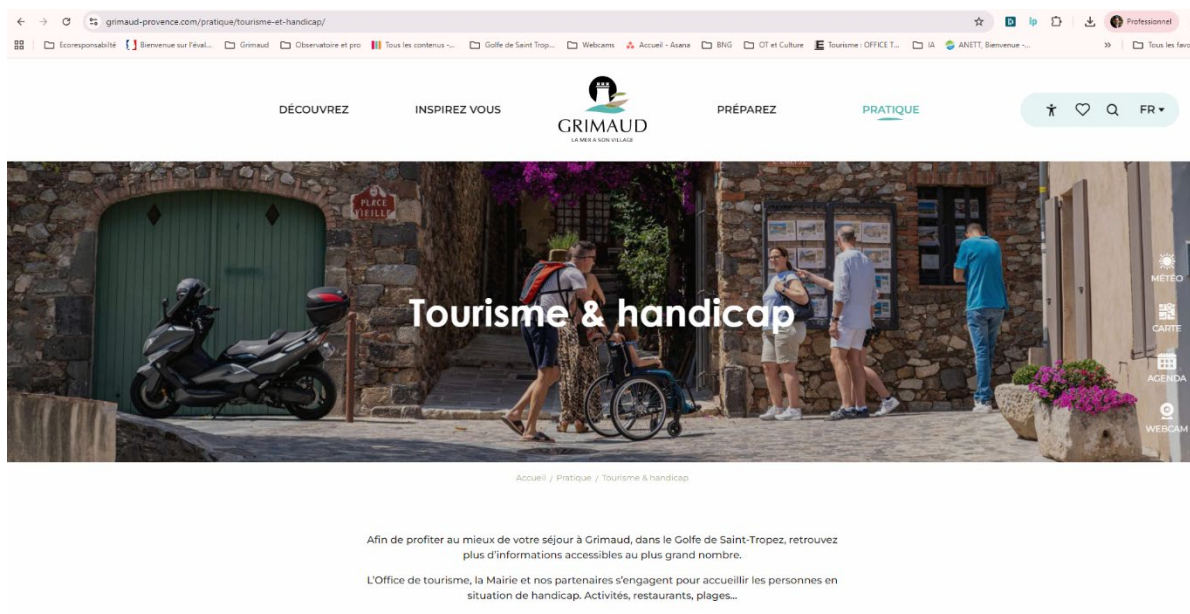
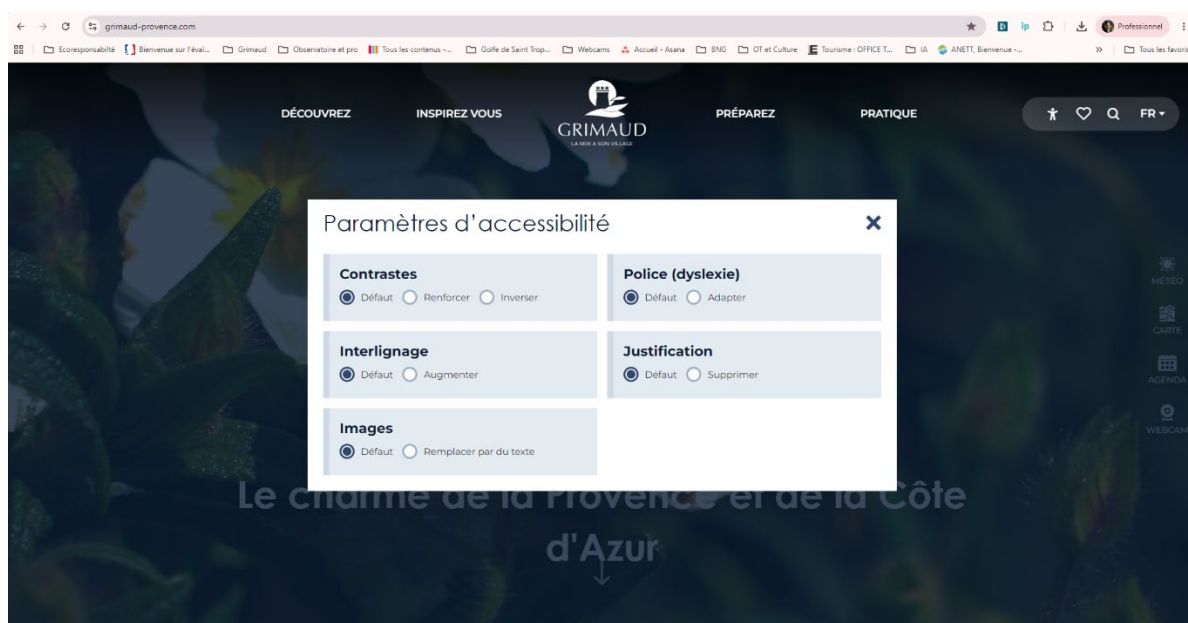
- **Aides techniques disponibles à l'accueil :**

- Boucle Magnétique Audio (BMA) pour les personnes malentendantes, signalée par un pictogramme.
- Un guide Facile à Lire et à Comprendre (FALC) est mis à disposition.



5. LE SITE INTERNET GRIMAUD-PROVENCE.COM :

- Le site internet regroupe dans une page dédiée « tourisme et handicap » toute l'information utile
- Un module permet d'adapter le contraste, l'interlignage, la police (dyslexie), la justification, et de remplacer les images par du texte.
- La navigation clavier est optimisée.



6. SENSIBILISATION DU PERSONNEL A L'ACCUEIL DU PUBLIC

- Le Guide pratique de l'accueil des personnes handicapées est mis à disposition du personnel et est intégré à la documentation remise à tout nouvel entrant.
- Une note de service en date du 23 juillet 2026 invite tous les membres du personnel à prendre connaissance du Guide pratique de l'accueil des personnes en situation de handicap et présente le centre de ressource en ligne mis à disposition.

7. MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS D'ACCESSIBILITE

- La boucle magnétique installée à l'accueil fait l'objet d'un test de fonctionnement interne chaque mois.
- La sonnette d'appel est testée chaque semaine.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE CONFORMITÉ AUX RÈGLES D'ACCESSIBILITÉ

(En application de l'article L. 164-1 du Code de la construction et de l'habitation)

Établissement concerné :

- **Dénomination** : Office de Tourisme de Grimaud
- **Adresse** : 679 Route Nationale, 83310 Grimaud
- **Catégorie de l'ERP** : 5ème catégorie
- **Type de l'ERP** : Type W (*Administrations, bureaux*) / Type M (*Magasins/Boutique*)

Je soussigné(e), Sébastien LAFON, agissant en qualité de Directeur de l'Office de Tourisme et d'Animation Culturelle de Grimaud,

Certifie sur l'honneur que l'établissement de 5ème catégorie désigné ci-dessus respecte, à la date de la présente attestation, les obligations réglementaires en matière d'accessibilité des personnes handicapées qui lui sont applicables, à l'exception des cheminements d'accès à l'entrée principale pour les personnes malvoyantes.

Je précise que les locaux et les cheminements intérieurs et extérieurs répondent aux exigences fixées par l'arrêté du 8 décembre 2014 modifié, relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public existant, à l'exception des cheminements d'accès à l'entrée principale pour les personnes malvoyantes.

Les prestations proposées par l'Office de Tourisme sont ainsi rendues accessibles à tous les usagers, quel que soit leur handicap (moteur, visuel, auditif, mental).

La présente attestation est établie pour :

1. Être intégrée au **Registre Public d'Accessibilité** mis à la disposition du public au sein de l'établissement.
2. Être transmise aux services de la **Préfecture du Var**, conformément aux obligations légales de déclaration.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Grimaud, le **30 juin 2026**

Le Directeur,


 **GRIMAUD**
Office de Tourisme
679, Route Nationale
83310 Grimaud
T : 04 94 55 43 83
www.grimaud-provence.com
SIRET : 799 744 756 00016
ROVS : IM0831900002

Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial
679 Route Nationale – 83310 GRIMAUD
SIRET : 799 744 156 00016 – ROVS : IM083190002